

## **L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968)**

**Laurent Warlouzet**

La crise actuelle de la zone euro est souvent lue dans l'hexagone à l'aune de la rivalité franco-américaine : l'euro a été créé pour concurrencer le dollar, cependant que les agences de notation – à la solde des États-Unis – dégradent avec délectation l'insolente France. Ces représentations<sup>1</sup> traduisent tout à la fois la force de l'ambition française de concurrencer les États-Unis, et la lecture politico-stratégique de la monnaie comme de la construction européenne. Historiquement, cette ambition d'utiliser la construction monétaire européenne pour contester le *leadership* américain a été mise en œuvre pour la première fois en 1966-1968, sous l'impulsion du ministre de l'Économie et des Finances français Michel Debré.

En effet, entre 1963 et 1966, la France lance de multiples tentatives de réforme du système monétaire international (SMI) sans succès. La France profite alors d'une période de franc fort (entre 1959 et mai 1968) pour contester le rôle prépondérant du dollar dans le système de Bretton Woods, fondé en 1944 sur les parités fixes et l'étalon de change-or : toutes les monnaies sont définies par rapport au dollar, qui est la seule monnaie convertible en or<sup>2</sup>. La France dénonce les privilèges importants que ces accords donnent aux États-Unis en matière de financement. Washington peut ainsi entretenir un déficit de sa balance des paiements sans risque inconsidéré car le dollar trouvera toujours preneur, comme monnaie pivot du système. Or, dans les années soixante, le déficit croissant de la balance des paiements américains fait peser une menace grave sur le SMI, comme le remarquait l'économiste belgo-américain Robert Triffin dès 1961 avec le célèbre « paradoxe de Triffin<sup>3</sup> ». L'absence de déficit risque de créer un problème de liquidité car des masses croissantes de dollar sont nécessaires aux échanges. D'un autre côté, une émission excessive de dollar diminue sa crédibilité, et donc celle de l'ensemble du SMI. Afin de régler ce problème, les gouvernements occidentaux discutent alors dans les années 1960 de la possibilité de créer de nouveaux instruments de liquidité. La position française consiste à contester le privilège américain, en demandant un rétablissement de leur balance des paiements, et en s'opposant à la création de nouvelles liquidités trop facilement disponibles. Le 4 février 1965, le président français, Charles de Gaulle, passe à une étape plus offensive dans un grand discours où il appelle à une réforme du SMI renforçant le rôle de l'or, afin de limiter toute émission excessive de liquidité.

Cependant, l'influence française dans le débat de la réforme du SMI est limitée par le manque de soutien de ses partenaires de la Communauté économique européenne

---

<sup>1</sup> Le rapport de cette représentation à la réalité n'est pas l'objet de cet article.

<sup>2</sup> Sur l'histoire du SMI, voir notamment : Michel Lelart, *Le Système monétaire international*, Paris, La Découverte, 2003.

<sup>3</sup> Robert Triffin, *L'or et la crise du dollar*, Paris, PUF, Publications de l'ISEA, 1962 [*Gold and the Dollar Crisis: the Future of Convertibility*, Yale University Press, 1961].

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

(CEE), née en 1957. Paradoxalement, c'est un ministre connu pour son opposition véhémente à toute dérive fédérale de la CEE, l'« hypergaulliste<sup>4</sup> » Michel Debré, qui fait évoluer le dossier en l'europanisant. Cette tentative de créer un front uni des Six pour obliger les Américains à prendre en compte les revendications des pays de la CEE dans la réforme du SMI s'inscrit dans trois débats interdépendants. À l'échelle internationale, il s'agit de savoir comment concurrencer le dollar et réformer le SMI en le rééquilibrant au bénéfice de la France et au détriment des États-Unis. Sur le plan européen, c'est la mise en œuvre de cette ambition par la construction européenne, perçue comme un outil d'influence sur la mondialisation, qui est posé. L'enjeu réside dans l'impératif de coordination des politiques économiques et monétaires des pays membres de la CEE dans un sens favorable aux intérêts français. Enfin, à l'échelle française, il s'agit pour Paris de profiter d'une période exceptionnelle de franc fort, entre 1959 et Mai 1968. Les trois dimensions se rejoignent dans l'espoir français d'utiliser sa solidité monétaire pour orienter la mondialisation dans un sens favorable à ses intérêts, grâce à la construction européenne.

Cette contribution s'attachera à approfondir ces dimensions. Elle s'appuiera sur des études déjà menées sur ce sujet par Éric Bussière, Éric Kocher-Marboeuf et Guido Thieme<sup>5</sup>, tout en exploitant des archives plus variées (fonds publics et privés, notamment celui de Michel Debré) et en s'insérant dans une problématique résolument européenne<sup>6</sup>. Après une évocation de l'expérience limitée mais réelle de la CEE dans le dossier du SMI, elle développera l'offensive Debré (1967), puis son échec (1968).

## La crise du SMI, la France et la CEE

### La France face à la crise du SMI

Dans la deuxième partie des années 1960, le SMI est perturbé par la faiblesse de ses deux monnaies principales : le dollar, mais aussi la livre sterling. Cela constitue à la fois un problème et une opportunité pour les Européens. D'un côté, le retour à la libération internationale des échanges et des paiements mise en œuvre depuis 1959 risque d'être remis en cause. D'un autre côté, cette situation traduit l'inversion des rapports de force entre les États-Unis et l'Europe. Tous les acteurs du SMI n'ont pas les mêmes besoins. Les pays en déficit (États-Unis et Grande-Bretagne) réclament

<sup>4</sup> Selon l'expression employée par Georges-Henri Soutou dans : « Michel Debré, une vision mondiale pour la France », dans *Michel Debré, Premier ministre*, Paris, PUF, 2005, p. 403.

<sup>5</sup> Éric Bussière ; « La Banque de France et la réforme du SMI : entre impératifs nationaux et solidarité des banques centrales européennes (1963-1968) », dans Éric Bussière et Olivier Feiertag (dir.), *Banques centrales et convergences monétaires en Europe*, numéro spécial de la revue *Histoire, économie et sociétés*, 1999, p. 797-814 ; Éric Kocher-Marboeuf, « Les combats de Michel Debré pour le rayonnement économique et financier de la France dans le monde », dans *Michel Debré, un réformateur aux finances, 1966-1968*, Paris, CHEFF, 2005, p. 127-144 ; Guido Thieme, « From Convertibility to the Werner Plan. Changing World Economic Structures as Incentives for European Monetary Integration », dans Régine Perron (ed.), *The Stability of Europe. The Common Market: Towards European Integration of Industrial and Financial Markets ? (1958-1968)*, Paris, PUPS, 2004, p. 161-178.

<sup>6</sup> L'article d'Éric Bussière est centré sur la Banque de France, celui de Kocher-Marboeuf part des problématiques des mémoires de Michel Debré et s'appuie exclusivement sur deux dossiers du Fonds Michel Debré, celui de Guido Thieme est plus général et ne s'appuie pas sur des archives sur ce point précis.

Laurent Warloutzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

l'établissement de nouveaux moyens de paiement. Les pays créditeurs (en particulier les Six, en dehors de difficultés conjoncturelles) sont attentifs à ne pas multiplier les liquidités nouvelles, source d'inflation.

Au sein de ce dernier camp, la France du général de Gaulle entend mener une politique de « grandeur », fondée à la fois sur une pleine insertion dans le camp occidental, et sur une susceptibilité marquée envers la puissance dominante du monde libre, les États-Unis, y compris dans le domaine monétaire. Le président de Gaulle plaide pour un système fondé exclusivement sur l'or, et sur la contestation du rôle privilégié du dollar. En effet, comme le dollar était la monnaie de référence, les États-Unis finançaient facilement leurs déficits car les banques centrales étaient obligées de conserver de larges réserves libellées dans cette monnaie. En parallèle, la Banque de France lance un mouvement de conversion régulière de ses dollars en or, pour faire pression sur les États-Unis.

Mais la position française reste marginale dans le débat international, qui se tient en général au sein du groupe des Dix de l'OCDE. Il tire son nom du « groupe des Dix », qui réunit les représentants des banques centrales des cinq membres de la CEE (les Six sauf le Luxembourg), du Royaume-Uni, de la Suède, des États-Unis, du Canada et du Japon. Depuis les « Accords généraux d'emprunts » de 1961, cette échelle des Dix constitue le cadre privilégié de discussion sur la réforme du SMI. En 1964-1966, les positions développées par le général de Gaulle n'ont aucun écho, y compris parmi les Six<sup>7</sup>. Pourtant, de Gaulle avait souligné, dans sa conférence de presse de février 1965, qu'il souhaitait que les Six « [élaborent] entre eux et [fissent] valoir au dehors, le système solide qui serait conforme au bon sens et qui répondrait à la puissance économique et financière renaissante de notre ancien continent<sup>8</sup> ». Le cadre de la CEE lui apparaissait donc comme l'enceinte naturelle d'affirmation d'un intérêt français confondu avec celui d'une Europe continentale à la puissance renaissante. Au-delà d'une incantation rhétorique, cette exigence témoigne d'une attention ancienne portée par la CEE aux problèmes monétaires.

### **La CEE et la coopération monétaire**

Les réflexions menées depuis 1958 ont été nombreuses, et pas seulement au sein du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe de Jean Monnet. Elles s'appuient sur une première expérience réussie de coopération européenne, celle de la négociation des Accords généraux d'emprunts (AGE) du 31 décembre 1961. Cette première discussion sur l'accroissement des liquidités internationales a été marquée selon Olivier Feiertag par « l'émergence de la CEE dans le domaine des relations monétaires internationales » car les Six ont affirmé une position européenne fondée sur la méfiance envers l'inflation et, corrélativement, le refus d'une émission automatique de liquidités internationales<sup>9</sup>. Ce n'est pas la Commission européenne qui a mené les discussions mais bien les États, qui se coordonnent grâce aux institutions communautaires.

Profitant de ce premier succès, le commissaire européen Robert Marjolin tente de développer au cours de son mandat de vice-président (1958-1967) de multiples

<sup>7</sup> Robert Solomon, *Le SMI*, Paris, Économica, 1982 [1976], p. 77 et 131.

<sup>8</sup> Charles de Gaulle, conférence de presse du 4 février 1965, transcription disponible sur le site [www.ina.fr](http://www.ina.fr) [accès le 28 février 2012].

<sup>9</sup> Olivier Feiertag, *Wilfrid Baumgartner : un grand commis des finances à la croisée des pouvoirs, 1902-1978*, Paris, CHEFF, 2006, p. 655 et 664-665.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

projets d'union monétaire, en relation avec Robert Triffin et le comité Monnet, mais en proposant des solutions différentes<sup>10</sup>. La crise de la Chaise vide, au cours de laquelle le gouvernement français retire ses principaux représentants des institutions de la CEE pendant sept mois (juillet 1965-janvier 1966), douche les espoirs de Marjolin. Toutefois, elle ne fait pas disparaître toute réflexion monétaire au sein des institutions européennes. En 1967 et au début de 1968, des personnalités aussi différentes qu'Émile van Lennep, le président néerlandais du comité monétaire de la CEE, Pierre Werner, ministre du Trésor luxembourgeois, ou Dominique de la Martinière, conseiller financier auprès de l'ambassade de France à Londres, défendent la nécessité d'un renforcement de la coopération monétaire à Six pour trois raisons : les progrès de l'intégration économique (notamment la Politique agricole commune – PAC –, dont le financement est défini en 1966), l'instabilité du SMI et la perspective d'une adhésion britannique<sup>11</sup>.

Michel Debré va s'appuyer à la fois sur cette expérience réussie de convergence intergouvernementale de 1961, et sur ce contexte favorable au renforcement de la solidarité monétaire européenne, pour lancer sa propre offensive.

## L'offensive européenne de Debré

### Michel Debré : gaulliste, réformateur et européen

Nommé ministre de l'Économie et des Finances en remplacement de Valéry Giscard d'Estaing en janvier 1966, Michel Debré reste à ce poste jusqu'en juillet 1968. Il applique au dossier de la réforme du SMI sa triple orientation : gaulliste, réformatrice et européenne.

Son gaullisme tout d'abord, pour orthodoxe qu'il soit, n'est cependant pas servile. Debré a forgé sa conviction du primat de l'État-nation français avant sa rencontre avec de Gaulle, dès la crise des années 1930<sup>12</sup>. Il ne suit dès lors pas le Président français sur tous les sujets, comme peut le faire un Maurice Couve de Murville par exemple. Lors de la seconde candidature britannique de 1967, qui coïncide avec une crise de la livre, il se montre plus modéré envers Londres<sup>13</sup>. En matière monétaire, Debré partage l'orientation globale de la politique française, mais pas ses éléments les plus extrêmes comme en témoignent trois indices. En octobre 1966 tout d'abord, il conseille d'arrêter la conversion des dollars en or, suivant en cela l'opinion formulée

<sup>10</sup> Sur ces tentatives, notamment les deux plans de coopération monétaire de 1958 et le volet monétaire du projet de planification européenne de 1962-1965, on consultera : Laurent Warlouzet, *Le choix de la CEE par la France. L'Europe économique en débat de Mendès France à de Gaulle (1955-1969)*, Paris, CHEFF, 2011, p. 191-202 et 356-370.

<sup>11</sup> Archives de l'Union européenne (Florence), EN 210, note sur la séance de la Commission du 6 avril 1967 ; Archives du ministère des Finances français [ci-après : AMINEFI], B 50.478, dossiers de M. Pietra, discours de Pierre Werner, janvier 1968 ; AN, 86AJ, volume 80, note de Dominique de La Martinière, « Problèmes monétaires et financiers posés par une adhésion du Royaume-Uni à la CEE », 2 janvier 1967 ; sur ce dernier point : Laurence Badel, « Le rôle tenu par le poste d'expansion économique de Londres dans le processus d'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun (1966-1971) », dans *Le rôle des ministères des Finances et de l'Économie dans la construction européenne (1957-1978)*, Paris, CHEFF, 2002, p. 251-252.

<sup>12</sup> Voir notamment : Michel Debré, *Trois républiques pour une France, Mémoires*, t. 1. : *Combattre*, Paris, Albin Michel, 1984, p. 98-101.

<sup>13</sup> Fonds Michel Debré consultable au Centre d'histoire de Sciences Po [ci-après Fonds Debré], 4 DE 8, note à Étienne Burin des Rozières, 12 juin 1967 ; 4 DE 6, lettre à Bernard Tricot, 8 novembre 1967.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

au sein du Conseil de la Banque de France par son ami Olivier Wormser<sup>14</sup>. Ensuite, tout comme de Gaulle, Debré consulte Jacques Rueff – partisan d'un retour à l'étalon-or – et l'économiste belgo-américain Robert Triffin, plus modéré<sup>15</sup>. Il paraît cependant plus influencé par la réflexion de ce dernier que le Président français. En marge d'une lettre de Triffin à Debré de juillet 1966, le ministre français a souligné un passage où l'économiste remarque que le SMI ne peut être fondé entièrement sur l'or<sup>16</sup>. Enfin, dernier élément, les archives allemandes témoignent du fait que le chancelier Kiesinger estimait que Debré était moins rigide que de Gaulle sur cette question<sup>17</sup>.

Debré est également un « réformateur », en particulier à l'échelle française<sup>18</sup>, mais aussi à l'échelle européenne. Promoteur actif de la construction européenne depuis 1945<sup>19</sup>, il est attaché à une Europe intergouvernementale et indépendante des États-Unis. Cet engagement se perçoit notamment dans le dossier économique, où Debré soutient en 1966-1968 une coordination étroite des politiques économiques sur une base strictement intergouvernementale<sup>20</sup>. Il se montre parfois plus audacieux que certains fonctionnaires français, très méfiants envers la Commission européenne, comme le représentant permanent français Jean-Marc Boegner et le nouveau directeur du Trésor René Larre<sup>21</sup>.

### **L'urgence d'une action dans le SMI (1966-1967)**

L'impératif réformateur et européen de Debré se manifeste à partir de la fin 1966 car le contexte évolue aux échelles internationales, européennes et franco-allemandes. Au niveau du SMI tout d'abord, l'urgence de peser sur la négociation internationale s'intensifie avec des appels répétés à la création de nouvelles liquidités par Washington. Pour Debré, il devient impératif d'éviter l'isolement de la France – patent en 1966 – en gardant un contact étroit avec les Six<sup>22</sup>. L'échelle de coopération des Six est utile pour briser l'isolement français. Michel Debré profite de l'existence d'un forum de coopération intergouvernemental efficace à l'échelle des Six, les réunions des ministres des Finances des Six, qui existent depuis juillet 1959. Non prévues par le traité de Rome, ces réunions ne se tiennent pas à Bruxelles, même si

<sup>14</sup> Fonds Debré, 4 DE 4, lettre du 19 octobre 1966 à Charles de Gaulle ; Éric Bussière, *op. cit.*, p. 812.

<sup>15</sup> Michel Debré, *Trois républiques pour une France, Mémoires*, t. 4 : 1962-1969, *Gouverner autrement*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 163.

<sup>16</sup> Fonds Debré, 4 DE 65, 4 DE 65, lettre de Robert Triffin à Michel Debré, 7 juillet 1966.

<sup>17</sup> « Gespräch des Bundeskanzlers Kiesinger mit dem Amerikanischen Botschafter McGhee », 17 juillet 1967, doc. 267, dans *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland, Band II : 1. April bis 31. August 1967*, Munich, Oldenbourg, 1998, p. 1083 [ci-après AAPD].

<sup>18</sup> Michel Debré, *un réformateur aux Finances, 1966-1968*, Paris, CHEFF, 2005.

<sup>19</sup> Robert Frank, « Michel Debré et l'Europe », dans Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-François Sirinelli (dir.), *Michel Debré. Premier ministre, 1959-1962*, Paris, PUF, 2005, p. 297-313.

<sup>20</sup> Laurent Warlouzet, *Le choix de la CEE...*, *op. cit.*, p. 232, 397 et 454-457, voir notamment sur le problème de la TVA : Frédéric Tristram, *Une fiscalité pour la croissance. La direction générale des impôts et la politique fiscale en France de 1948 à la fin des années 1960*, Paris, CHEFF, 2005, p. 564-574.

<sup>21</sup> AMINEFI, B 17.689, note pour René Larre, 12 janvier 1968 ; AN, 86 AJ, note de René Larre du 12 octobre 1967.

<sup>22</sup> Fonds Debré, 4 DE 4, lettre du 3 juillet 1966 à Charles de Gaulle ; 4 DE 65, note du 30 juin 1966 à de Gaulle ; Éric Bussière, *op. cit.*, p. 801-802 ; 4 DE 12, instructions au directeur du Trésor, 14 novembre 1966.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

des commissaires européens y participent. Informelles mais efficaces, elles évoquent le problème du SMI de manière plus régulière à partir de juin 1966<sup>23</sup>.

Par ailleurs, sur le plan européen, le contexte s'améliore en 1967. La conclusion des négociations commerciales du *Kennedy Round* traduit le succès de la CEE, car c'est l'unité des Six au sein des discussions au GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) qui permet le succès des thèses européennes<sup>24</sup>. Debré le reconnaît d'ailleurs indirectement car il propose à de Gaulle de lier les dossiers commerciaux et monétaires pour faire pression sur les Américains<sup>25</sup>.

Enfin, sur le plan franco-européen, le nouveau chancelier Kurt-Georg Kiesinger s'entend beaucoup mieux avec le général de Gaulle que son prédécesseur Ludwig Erhard. La relance des relations franco-allemandes est la priorité du nouveau gouvernement, tandis que le ministre de l'Économie Karl Schiller veut promouvoir des dossiers européens proches des préoccupations de Debré comme l'harmonisation fiscale, ou la coordination des politiques conjoncturelles et de recherche<sup>26</sup>. Par ailleurs, la crise économique courte mais sévère que connaît la RFA à la fin de 1966 et au début de 1967<sup>27</sup> conduit peut-être Bonn à rester modeste dans les débats financiers et monétaires. Cependant, Bonn ne peut se permettre de trop s'éloigner de Washington à la fois pour des raisons politiques, mais aussi pour des questions financières, car de difficiles négociations sont menées sur la compensation financière allemande à la présence militaire américaine<sup>28</sup>. Dans les négociations du SMI, les Allemands jouent alors un rôle d'intermédiaire, d'ailleurs valorisé par leurs interlocuteurs américains qui n'hésitent pas à faire pression sur eux<sup>29</sup>. En avril 1967, Kiesinger souligne d'ailleurs le nouvel esprit de conciliation des Français à un Président Johnson qui se montre prudent<sup>30</sup>. Ce nouveau contexte favorise un accord à Six.

### **L'accord à Six face à Washington**

À la conférence de Munich des ministres des Finances des Six en avril 1967, suite à d'intenses conversations franco-allemandes préalables, un accord à Six est trouvé<sup>31</sup>. Il repose sur un compromis entre les thèses françaises et américaines développé en trois temps. Sur le constat, il est précisé qu'il n'y a pas de pénurie de liquidité à l'heure actuelle, et que toute création de nouvelle liquidité devra être soumise « au constat commun » d'une pénurie, mais aussi « à un meilleur équilibre dans les transactions financières internationales ». Cela revient à reconnaître implicitement la

<sup>23</sup> AMINEFI, B 62.124/1, note du directeur du Trésor, Maurice Pérouse, pour le Ministre, 6 avril 1966.

<sup>24</sup> Lucia Coppolaro, *Trade and Politics across the Atlantic: the European Economic Community (EEC) and the United States of America in the GATT Negotiations of the Kennedy Round (1962-1967)*, thèse, Institut universitaire européen, 2006.

<sup>25</sup> Fonds Debré, 4 DE 5, note à Charles de Gaulle, 2 janvier 1967

<sup>26</sup> Henning Türk, *Die Europapolitik der Grossen Koalition, 1966-1969*, Munich, Oldenbourg, 2006, p. 17 et 98.

<sup>27</sup> Werner Abelshausen, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte seit 1945*, München, C.H. Beck, 2004, p. 290.

<sup>28</sup> Hubert Zimmermann, *Money and security: Troops, Monetary Policy and West Germany's Relations with the United States and Britain, 1950-1971*, Cambridge, Cambridge UP, 2002.

<sup>29</sup> « Gespräch des Bundeskanzlers Kiesinger mit dem amerikanischen Vizepräsidenten Humphrey », 5 avril 1967, doc. 120, dans *APPD, 1967-II*, p. 545 ; Dimitri Grygowski, *Les États-Unis et l'union monétaire de l'Europe*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 47 et 65-68.

<sup>30</sup> « Gespräch des Bundeskanzlers Kiesinger mit Präsident Johnson », 26 avril 1967, doc. 147, dans *AAPD, 1967-II*, p. 667 et 671.

<sup>31</sup> AMINEFI, B 62.124, communiqué de presse à l'issue de la réunion de Munich, 17-18 avril 1967.

Laurent Warloutet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

nécessité d'un ajustement de la part des Américains, ce qui satisfait les Français. Mais les États-Unis ne sont pas cités et l'or ne siège pas à la base de la réflexion communautaire, deux points qui auraient eu les faveurs du général de Gaulle. En termes d'outils ensuite, si une nouvelle liquidité est émise, elle devra être remboursée au moins en partie, et dans un délai déterminé. Il ne s'agit ainsi pas de créer une nouvelle monnaie mais plutôt de définir de nouvelles facilités de prêts. Enfin, sur le plan du processus de décision, les Six devraient avoir une influence déterminante pour le vote. Ce dernier point se traduit par la suite par l'exigence d'une majorité de 85 % des droits de vote pour toute émission de ces nouvelles « facilités », afin que les Six, s'ils sont unis, gardent un droit de veto. À ces trois conditions, les Six acceptent la création de droits de tirage nouveaux.

Dans un entretien avec Kiesinger le 12 juillet 1967, de Gaulle souligne les effets positifs de cet accord franco-allemand<sup>32</sup>. Peu après, Debré écrit à de Gaulle, alors à bord du *Colbert* en route pour le Québec, un message aux mêmes accents : « Il est remarquable que la fermeté et la solidarité des Cinq se soient maintenues dans des conditions telles que le travail de mise au point des suppléants se fera à partir des décisions prises à Munich et à Bruxelles<sup>33</sup>. » Évoquant l'isolement français de 1966 sur ces thèmes, il ne peut s'empêcher de montrer sa satisfaction sur l'évolution positive de ce dossier sur le plan de la cohésion de la CEE, même s'il sait que la négociation restera longue avec les Américains.

Les Six présentent ensuite leurs thèses au sein du groupe des Dix, à la réunion de Londres des 17 et 18 juillet 1967. Leur unité provoque l'irritation de Washington<sup>34</sup>. Le secrétaire d'État américain Fowler s'oppose notamment à la règle de la majorité des 85 %. Rencontrant Kiesinger à Washington le 15 août 1967, Fowler ne se prive pas d'exprimer son mécontentement devant ce qu'il considère comme l'extrémisme français<sup>35</sup>. Le chancelier allemand s'efforce une fois de plus de jouer les intermédiaires. Fowler développe un compromis possible : si la France accepte des règles de remboursement plus lâches – un point sur lequel Debré est resté inflexible pour bien montrer que les nouvelles liquidités ne seront qu'un crédit –, les Américains pourraient céder sur le seuil de 85 %.

Finalement, un accord de principe est trouvé à une autre réunion organisée quelques jours plus tard à Londres, le 26 août 1967<sup>36</sup>. Après les négociations à Dix, c'est ensuite à la conférence de Rio du FMI de septembre 1967 que les décisions sont prises. Les futurs « droits de tirages spéciaux » (DTS) ou « *Special Drawing Rights* » sont ainsi définis dans leurs grandes lignes, à charge pour les gouverneurs du fonds d'adopter l'accord définitif en 1968. Debré souligne dans une note à de Gaulle que les Américains ont dû céder face à l'unité des Six<sup>37</sup>. Tout dépend de l'interprétation de cet accord et de sa finalisation, en particulier pour les clauses de remboursements.

Michel Debré mobilise alors ses troupes, en particulier son directeur de cabinet, Antoine Dupont-Fauville, son conseiller Jean-Yves Haberer, le directeur du Trésor René Larre et même le gouverneur de la Banque de France Jacques Brunet. Il leur

<sup>32</sup> « Gespräch des Bundeskanzlers Kiesinger mit Staatspräsident de Gaulle, 12. Juli 1967 », doc. 261 dans *AAPD, 1967-II*, p. 1046

<sup>33</sup> Fonds Debré, 4 DE 6, message à Charles de Gaulle, 19 juillet 1967.

<sup>34</sup> Robert Solomon, *op. cit.*, p. 139-140.

<sup>35</sup> « Ministerialdirigent Sahn, z.Z. Washington, an das Auswärtige Amt », 15 août 1967, doc. 302, dans *AAPD, 1967-II*, p. 1198-1199.

<sup>36</sup> Robert Solomon, *op. cit.*, p. 141-142.

<sup>37</sup> Fonds Debré, 4 DE 6, note remise à Charles de Gaulle le 14 septembre 1967.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

demande « d'employer certains procédés dont l'usage est courant chez nos amis anglo-saxons », c'est-à-dire de pratiquer un *lobbying* offensif pour maintenir le front commun des Six<sup>38</sup>. Mais un élément extérieur vient perturber l'union des Six, la deuxième candidature britannique combinée à la crise de la livre sterling.

## L'échec de l'offensive européenne

### La perturbation britannique

Le 11 mai 1967, le Premier ministre britannique Harold Wilson dépose une nouvelle candidature pour adhérer à la CEE. Ce dossier pose deux problèmes pour le maintien d'un front uni des Six pour les Français. Sur le strict plan des rapports de force en Europe tout d'abord, Londres se montre plus habile lors de cette deuxième tentative que pour la première : les Britanniques ne demandent plus de renégociation des accords antérieurs et se montrent plus modérés<sup>39</sup>. Dès lors, lorsque de Gaulle rejette une nouvelle fois la candidature britannique, le 27 novembre 1967, de manière unilatérale, une crise grave affecte la CEE : l'Italie et surtout les Pays-Bas manifestent leur mauvaise volonté et bloquent certains travaux à Six, notamment ceux qui intéressent particulièrement la France<sup>40</sup>. De Gaulle se retrouve donc isolé. Même Kiesinger à Bonn éprouve des difficultés à justifier sa politique pro-française face à des voix dissonantes au sein de la Grande coalition et au Parlement<sup>41</sup>. Ensuite, le dossier britannique devient un fardeau également dans le domaine monétaire. Depuis 1964, la livre connaissait de graves accès de faiblesse<sup>42</sup>. Le 18 novembre 1967, Londres est acculée à une nouvelle dévaluation de la livre. Des rumeurs attribuent à l'attitude non coopérative de la France l'aggravation de la situation et donc d'avoir encouragé la dévaluation. Si elles semblent infondées, force est de constater que Paris ne participe ni à l'opération du FMI de soutien à la livre décidé juste après, ni aux réunions du *pool* de l'or<sup>43</sup>. Le *pool* de l'or regroupait depuis 1961 huit pays occidentaux, dont la France, pour coordonner leurs interventions sur le marché de l'or afin de stabiliser le SMI, et en particulier ses deux monnaies pivots, le dollar et la livre. Sur le dossier britannique, Paris se met donc en porte-à-faux par rapport à la coopération économique et monétaire occidentale.

Cette double difficulté avait été anticipée par Debré dès septembre 1967, alors qu'il s'interroge sur la situation en cas de crise de la livre : « Quelles précautions devraient être prises pour éviter que la France n'apparaisse comme ayant provoqué la crise

<sup>38</sup> Fonds Debré, 4 DE 12, note de pour René Larre, 21 octobre 1967 ; 4 DE 6, lettre à Jacques Brunet, 21 octobre 1967.

<sup>39</sup> Piers Ludlow, "A Short-Term Defeat: The Community Institutions and the Second British Application to join the EEC", dans Oliver Daddow (ed.), *Harold Wilson and European Integration. Britain's Second Application to join the EEC*, Londres, Frank Cass, 2003, p. 135-150.

<sup>40</sup> Laurent Warlouzet, *Le choix de la CEE*, *op. cit.*, p. 472.

<sup>41</sup> Henning Turk, *op. cit.*, p. 161-162.

<sup>42</sup> Sur les liens entre CEE et la faiblesse de la livre : Catherine Schenk, "Sterling, International Monetary Reform and Britain's Application to Join the EEC", dans *Contemporary European History*, 2002, p. 345-369 ; Céline Paillette, *Candidatures britanniques à la CEE et stratégies monétaires françaises, 1961-1967*, maîtrise sous la direction de Robert Frank, université Paris 1, 2001.

<sup>43</sup> Éric Bussière, *op. cit.*, p. 808-810.



Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

monétaire<sup>44</sup> ? » En novembre 1967, Debré conseille de participer à une opération de soutien de la livre<sup>45</sup>. Il est vraisemblable qu'il compte ainsi sauvegarder le crédit de la France tant au sein de la CEE qu'à l'échelle du groupe des Dix. Juste avant l'annonce de la dévaluation, le 17 novembre, il écrit à la présidence de la République pour proposer une réunion d'urgence des ministres des Finances des Six à Paris pour qu'ils coordonnent leur attitude<sup>46</sup>. Cette réunion se tient bien à Paris le 19 novembre mais n'aboutit à aucun résultat concret<sup>47</sup>. Une position commune des Six sur la réforme du FMI, notamment sur les changements de parité, est définie en décembre 1967, mais elle n'est pas rendue publique, ce qui limite son caractère contraignant<sup>48</sup>.

## L'enlèvement

Au début de 1968, le contexte international se dégrade encore avec une aggravation de la crise américaine. Après la dévaluation de la livre, la pression se tourne maintenant vers le dollar. Le Président Johnson lance alors en janvier 1968 un « *Action Programme on the Balance of Payments* » pour limiter les sorties de dollars<sup>49</sup>. Les Américains se montrent plus exigeants envers leurs alliés européens et développent notamment des mesures protectionnistes. Au Vietnam, l'offensive du Têt conduite à partir de la fin du mois de janvier 1968 affaiblit encore leur position.

Debré mène alors une nouvelle offensive contre Washington. Le 6 janvier 1968, il écrit à de Gaulle une note très explicite où il affirme que « la coordination des politiques économiques européennes » est la « seule chance » qui reste à la France pour répondre aux « abus de la politique américaine<sup>50</sup> ». Il se propose donc de tout faire pour constituer un front commun des Six. Il commence par essayer de convaincre l'Allemagne. Rencontrant ses homologues allemands (Karl Schiller ministre de l'Économie et Franz Joseph Strauss ministre des Finances) les 15 et 16 février 1968, il intervient longuement sur le problème américain<sup>51</sup>. Les Allemands et les Français partagent le même constat général sur la nécessité de respecter l'accord défini à Six sur la réforme du SMI et l'opposition aux mesures protectionnistes américaines mais divergent dans le détail. Sur le premier point, Debré se demande si l'interprétation de l'accord est bien la même pour tous. Sur le second, Schiller se montre prêt à plus de concessions que Debré, en particulier par l'anticipation unilatérale des réductions douanières prévues dans le cadre du *Kennedy Round*. À l'occasion des réunions des ministres des Finances des Six, Debré poursuit son offensive lors de la rencontre des 26 et 27 février 1968<sup>52</sup>. Il oriente les discussions sur le problème américain, auquel il soumet tous les autres dossiers. En

<sup>44</sup> Fonds Debré, 4 DE 6, note remise à Charles de Gaulle le 14 septembre 1967 ; 4 DE 12, note pour René Larre, 21 octobre 1967.

<sup>45</sup> Fonds Debré, 4 DE 6, lettre à Bernard Tricot, 8 novembre 1967.

<sup>46</sup> Fonds Debré, 4 DE 8, note à Bernard Tricot, 17 novembre 1967.

<sup>47</sup> AMINEFI, B 50.478, communiqué de presse sur la réunion exceptionnelle de Paris du 19 novembre 1967.

<sup>48</sup> AMINEFI, B 50.478, note sur la réunion de Champs, 14 et 15 décembre 1967.

<sup>49</sup> Guido Thiemeyer, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>50</sup> Fonds Debré, 4 DE 7, note du 6 janvier 1968 à Charles de Gaulle.

<sup>51</sup> « Deutsch-französische Konsultationsbesprechung in Paris », 16 février 1968, doc. 62 dans *AAPD, 1968-1*, p. 215-216 ; AN, 1979.0791/207, note du cabinet du secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances du 21 février 1968.

<sup>52</sup> AN, Daney de Marcillac, volume 15, compte rendu de la réunion des ministres des Finances à Rome les 26-27 février 1968.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

parallèle, Debré entretient une correspondance soutenue avec son homologue américain Fowler, avec qui il a noué des rapports cordiaux<sup>53</sup>.

Par ailleurs, le ministre français constate avec dépit qu'il ne peut compter sur l'appui de ses compatriotes dans les institutions internationales. À Bruxelles, le nouveau commissaire européen Raymond Barre, pourtant proche des milieux gaullistes contrairement au socialiste Marjolin qu'il remplace, s'avère moins docile que prévu. En février 1968, il présente un plan de coopération monétaire à Six que Debré trouve beaucoup trop supranational<sup>54</sup>. De fait, Barre démontre ainsi son indépendance, et plus généralement celle de la Commission européenne, face aux gouvernements nationaux. À Washington, le directeur général du FMI est lui aussi Français, Pierre-Paul Schweitzer. Mais Debré se montre hostile à sa reconduction à ce poste car il estime qu'il n'a pas su défendre les thèses françaises<sup>55</sup>. Toutefois il faut souligner que les Américains aussi s'étaient montrés mécontents de certaines de ses propositions, ce qui témoigne *in fine* du rôle croissant que joue le FMI en tant qu'institution internationale indépendante<sup>56</sup>. Les institutions internationales s'avèrent donc plus difficiles à manœuvrer que de simples clubs intergouvernementaux.

Le coup final intervient avec deux décisions majeures prises en mars. Alors que la spéculation sur l'or s'accroît, sept pays occidentaux (sans la France qui ne participe plus au *pool* de l'or), créent un double marché de l'or<sup>57</sup>. Peu après, réunis dans le cadre du FMI les 29 et 30 mars 1968 à Stockholm, les ministres des Finances s'accordent finalement pour créer les DTS sur un modèle plus proche de celui prôné par les Américains – c'est-à-dire avec des facilités de remboursement larges et non liées à l'or, et sans réformes profondes du SMI – que des Français. Les Américains cèdent toutefois en accordant aux pays de la CEE une minorité de blocage (qui explique d'ailleurs en partie les limites de l'utilisation future de ces DTS selon Harold James)<sup>58</sup>. Isolé, Debré refuse l'accord, espérant sans doute créer ainsi un choc salutaire, comme en témoigne une lettre à Couve de Murville, qui semble avoir proposé cette solution très gaulliste<sup>59</sup>. Cependant, Washington réunit une majorité suffisante tant parmi les gouverneurs du Fonds, qui approuvent le projet en mai 1968, que parmi les États qui ratifient l'accord. Les DTS peuvent entrer en vigueur en juillet 1969, malgré l'opposition française qui n'est finalement levée que quelques mois plus tard, sous la présidence Pompidou<sup>60</sup>. Ainsi, le SMI s'éloigne de plus en plus de Bretton Woods avec ces deux décisions de mars 1968, qui annoncent une prochaine démonétisation de l'or<sup>61</sup>. De fait, Robert Solomon, lui-même ancien négociateur américain, insiste sur l'importance des DTS : « Pour la première fois dans l'histoire monétaire internationale, il était possible de créer des réserves

<sup>53</sup> Éric Kocher-Marboeuf, *op. cit.*, p. 129-142.

<sup>54</sup> Fonds Debré, 4 DE 7, lettre du 29 février 1968 à Raymond Barre.

<sup>55</sup> Fonds Debré, 4 DE 7, lettre du 11 avril 1968 de Michel Debré à Jacques Brunet (Banque de France).

<sup>56</sup> Christopher Wilkie, *Special Drawing Rights. The First International Money*, Oxford, Oxford UP, 2012, p. 63-64.

<sup>57</sup> Robert Solomon, *op. cit.*, p. 122.

<sup>58</sup> Harold James, *International Monetary Cooperation*, New York, IMF-Oxford University Press, 1996, p. 170-73.

<sup>59</sup> Fonds Debré, 4 DE 7, lettre du 3 mars 1968 à Maurice Couve de Murville.

<sup>60</sup> Allan H. Meltzer, *A History of the Federal Reserve, II-2: 1970-1986*, Chicago, Chicago UP, 2009, p. 723-4 ; Robert Solomon, *op. cit.*, p. 146-147.

<sup>61</sup> Éric Bussière, *op. cit.*, p. 810.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

[monétaires] délibérément et par un accord multilatéral<sup>62</sup>. » Il souligne ainsi que le spectre d'un retour à la crise des années 1930 par manque de liquidités internationales, risque souligné par de nombreux experts à l'époque, a pu être évité grâce à la coopération internationale. Elle a permis la création d'une innovation : une monnaie internationale sans contrepartie totale, à l'image de la monnaie fiduciaire nationale<sup>63</sup>.

Par la suite, la situation se dégrade encore pour la France, ce qui empêche Debré de renverser les rapports de force comme il l'espérait encore en avril 1968. À cette date en effet, il estime possible de faire évoluer les positions dans la négociation du SMI par une nouvelle coordination à Six, et il obtient un compromis sur la proposition allemande de mesures commerciales européennes liées au *Kennedy Round* qui le satisfait<sup>64</sup>. Mais, en avril, les événements de Prague tendent les relations franco-allemandes<sup>65</sup>. La crise monétaire du franc consécutive aux événements de Mai 1968 a ensuite raison du crédit français. Paris ne peut plus être une force de proposition crédible dans les négociations financières internationales.

## Conclusion

La crise de Mai 68 sonne le glas du franc fort établi en 1959. C'est toute la crédibilité de la France dans le débat sur le SMI qui se trouve remise en question. C'est la fin d'une période exceptionnelle, où la France a même parfois pu paraître plus crédible que l'Allemagne fédérale dans le domaine monétaire, en particulier lors de la crise économique brève que la République fédérale d'Allemagne (RFA) a connu fin 1966 et début 1967. Il n'est plus possible de se servir de la construction européenne comme d'un levier pour influencer le SMI.

En termes de relations monétaires internationales, cet épisode met en valeur l'importance des institutions internationales, et l'indépendance de certains de leurs acteurs. Les Français Barre et Schweitzer, respectivement en poste à la Commission européenne et au FMI, ne soutiennent pas toujours la position de Paris. Même dans des enceintes essentiellement intergouvernementales, comme le FMI ou les réunions des ministres des Six, la menace du vote à la majorité qualifiée érode la souveraineté nationale. En dernière analyse, les acteurs sont confrontés à un écheveau institutionnel à la complexité croissante, où des institutions pouvant apparaître comme secondaires, comme le groupe des Dix, ou informelles car non reconnues officiellement, comme les réunions des ministres des Finances des Six, jouent un rôle crucial.

Sur le temps long, les idées promues par Michel Debré lors de son offensive de 1966-1968 restent d'actualité à Paris. La vision gaulliste qu'il porte repose sur une Europe ambitieuse mais intergouvernementale, défendant l'intérêt exclusif des pays membres et pas celui du camp occidental (« Europe européenne » contre « Europe

<sup>62</sup> « *For the first time in world monetary history it was possible to create reserve deliberately and by multilateral decision* », dans Robert Solomon, *op. cit.*, p. 147-148.

<sup>63</sup> Harold James, *op. cit.*, p. 171.

<sup>64</sup> AMINEFI, B 50.478, procès-verbal de la réunion des ministres des Finances des 26 et 27 février 1968, 18 avril 1968 ; Fonds Debré, 4 DE 7, lettre du 10 avril 1968 à Charles de Gaulle ; 4 DE 28, note du cabinet Debré, J. Edin, 16 avril 1968.

<sup>65</sup> Benedikt Schoenborn, *La mésentente apprivoisée : de Gaulle et les Allemands, 1963-1969*, Paris, PUF, 2007, p. 353-354.

Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

atlantique »). Elle a été portée par Georges Pompidou dans ses tentatives de gestion européenne de la crise du SMI, ou par Valéry Giscard d'Estaing, qui a profité de l'irritation allemande envers la politique monétaire américaine pour conclure le SME<sup>66</sup>. Aujourd'hui, elle se retrouve dans la défense d'un « gouvernement économique » qui serait un arrangement intergouvernemental au bénéfice de la France. Aujourd'hui comme dans les années 1960, cette ambition est toutefois obérée par la surestimation par les dirigeants français de leur capacité de *leadership* et d'attraction. Ainsi, le rejet de la Grande-Bretagne en 1967 sans discussions a gravement entamé le crédit français au sein de la CEE. Toutefois, même à l'heure de la non-convertibilité d'un yuan souvent dénoncé comme sous-évalué, concurrencer le dollar par la construction européenne reste paradoxalement une priorité française.

### L'auteur

Laurent Warlouzet est maître de conférences à l'université d'Artois et, en 2012-2014, a été *Marie Curie Fellow* à la London School of Economics. Sa thèse vient d'être publiée : *Le choix de la CEE par la France : les débats économiques de Pierre Mendès-France à Charles de Gaulle (1955-1969)* (Paris, CHEFF, 2011).

### Résumé

La France cherche dans les années soixante à réformer un système monétaire international qui avantage trop le dollar américain. Si Paris reste isolé jusqu'en 1966, le ministre de l'Économie et des Finances Michel Debré parvient à constituer un front commun des six pays membres de la CEE en 1967. Les Américains se montrent alors irrités face à cette nouvelle solidarité des Six. Cependant, la crise monétaire britannique de la fin 1967 tend les discussions. Le front commun des Six est brisé avec l'accord sur les droits de tirage spéciaux (DTS) de 1968. Sur le long terme, cette offensive montre la tentation de certains dirigeants français d'utiliser la construction européenne, interprétée à l'aune d'un prisme intergouvernemental, comme outil pour relayer les demandes françaises dans les négociations internationales, en particulier face au dollar.

**Mots clés :** France, Système monétaire international (SMI), Communauté économique européenne (CEE), Michel Debré, Charles de Gaulle.

### Abstract

In the 1960s, France tried to reform the international monetary system, because it gave too much of an advantage to the dollar. While Paris remained isolated until 1966, in 1967 the minister of Finance Michel Debré managed to unite the six EEC member states through international negotiations. This new solidarity irritated the Americans. However, the discussions became strained after the British monetary crisis of late 1967. The agreement to create the Special Drawing Rights (SDR) in 1968 caused the unity of the Six to collapse. In the long term, this episode shows how the French tried to use the European institutions in an intergovernmental way, in order to promote their vision of the international economic system, particularly when it came to the issue of the dollar.

---

<sup>66</sup> Éric Bussière, « Georges Pompidou et la crise du système monétaire international : intérêt national, solidarité européenne et enjeux internationaux », dans Éric Bussière (dir.), *Georges Pompidou et la mutation économique de l'Occident*, Paris, PUF, 2003, p. 69-106 ; Emmanuel Mourlon-Druol, *The Emergence of a European Bloc? A Trans- and Supranational History of European Monetary Cooperation, 1974-1979*, Ph.D, EUI, 2010, 394 p.



Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

**Key words :** France, international monetary system (IMS), European Economic Community (EEC), Michel Debré, Charles de Gaulle.

**Pour citer cet article :** Laurent Warlouzet, « L'Europe monétaire face au dollar : l'offensive Debré (1966-1968) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]